

L'ECHO DE FAYET AVRIL à JUIN 2014



fête le **P**rintemps

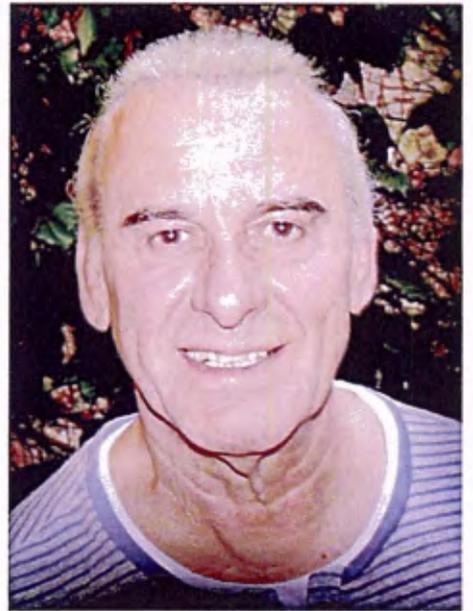


Parole de chanson Le printemps

Le printemps est arrivé, sors de ta maison
Le printemps est arrivé, la belle saison !
L'amour et la joie sont revenus chez toi
Vive la vie et vive le vent, vive les filles en tablier blanc !
Vive la vie et vive le vent et vive le printemps !
Dépêche-toi, dépêche-toi, ne perds pas de temps
Taille ton arbre et sème ton champ, gagne ton pain blanc
L'hirondelle et la fauvette, c'est la forêt qui me l'a dit
L'hirondelle et la fauvette, ont déjà fait leur nid
Ya le printemps qui te réveille, t'as le bonjour du printemps (x2)
Ya le printemps qui t'ensoleille, ouï, le coquin de printemps (x2)

Le printemps nous a donné le joli lilas
Le printemps nous a donné du rire en éclats
Et plein de bonheur pour nous chauffer le cœur
Vive la vie et vive le vent, vive les filles en tablier blanc !
Vive la vie et vive le vent et vive le printemps
Dépêche-toi, dépêche-toi, ne perds pas de temps
Donne ta sève et donne ton sang pour faire un enfant
L'hirondelle et la fauvette, c'est la forêt qui me l'a dit
L'hirondelle et la fauvette, ont déjà des petits.

Ya le printemps qui te réveille, t'as le bonjour du printemps (x2)
Ya le printemps qui t'ensoleille, ouï, le coquin de printemps (x2)
Ya le printemps qui te réveille, t'as le bonjour du printemps



Paroles Michel FUGAIN

Bonnes créatures,
du Conseil Municipal de Fayet
ainsi que les receveuses de Poise
je ne puis oublier les beautés des Auvergnates.

Je vous dédie ce petit poème.

Pesdanes,
Cette nuit de vous j'ai rêvé,
au milieu d'un massif de fleurs
je vous voyais.

Concrètement je n'arrivais pas à
distinguer,
si c'était vous ou les fleurs que
j'apercevais car de différence il
n'y avait.

Pesdanes, adorables nous êtes
et désignées
c'est pourquoi par les habitants de

Fayet vous êtes aimés.
Quand à moi, Henri Pierre
Polonard, dans vos yeux
je me voyais.

Le Pierre Polonard.



GALETTE DES ROIS POUR LES AINES DE FAYET



Le club des loisirs des aînés s'est réuni samedi 25 février 2014 pour son repas de nouvelle année avec le président de l'Amicale René LEFÈVRE et de la responsable du club Monique LOZÈ toujours très dévouée auprès de nos anciens.

Ils ont dégusté une délicieuse potée auvergnate, au dessert "les galettes pour tirer les rois", trois Reines et un Roi ont été élus.

=====

Les après midi récréatifs ont lieu tous les jeudis de 14 heures à 18 heures à la petite salle polyvalente

ELECTION MUNICIPALE DU 23 MARS 2014

COMMUNE DE FAYET LISTE D'UNION
pour les intérêts communaux



DAMBRE Guy Maire sortant, BAS Lionel Adjoint sortant, ARDAENS Virginie Conseillère sortante, BUSIN Sabine Conseillère sortante, COGET Francis Conseiller sortant, DENIZART Jean-Claude Conseiller sortant, DONNETTE Christophe Conseiller sortant, LEFRANC Annie Conseillère sortante, LOZE Monique Conseillère sortante, PIERROT Frédéric Conseiller sortant, DEHENRY Micheline, DELACROIX Pierre, DUBOIS Armand, LEFEVRE Alexandre, POUILLAUDE Françoise.

Nombre d'inscrits	525
Nombre de suffrages exprimés	366
Taux de participation	69,71%
Blancs ou nuls (en pourcentage de votes exprimés)	3,55%
listes complètes	297
Listes incomplètes	56
Nuls	13

Tous les candidats ont été élus au 1er tour dans la fourchette de:
323 voix à 342 voix soit 91,5% à 95,88%

Monsieur le Maire Guy Dambre et tout le Conseil Municipal vous remercient de la confiance que vous venez de leur accorder par le résultat de ces élections et veilleront aux intérêts communaux.

*ELECTION DU MAIRE.
(Mairie salle du conseil, le 28 mars 2014 à 19 heures)*



*Election à l'unanimité par le nouveau conseil municipal du maire et des adjoints ..
(avec la présence d'une vingtaine de Fayellois.)*

*Maire : Guy DAMBRE ,
1er : Adjoint Lionel BAS,
2ème : Adjoint Christophe DONNETTE ,
3ème : Adjointe Virginie ARDAENS.*

=====
*Délégués Communaux:
Guy DAMBRE et Lionel BAS .*

=====
*SISSAD :
Annie LEFRANC et Sabine BUSIN.*

=====
*CCAS :
Président Guy DAMBRE .. Vice Président Jean -Claude DENIZART*

*Membres :
ARDAENS Virginie ,
DEHENRY Micheline ,
DUBOIS Armand ,
LEFRANC Annie ,
LOZE Monique .*

=====
*USEDA :
Lionel BAS et Pierre DELACROIX .*

=====
*CORRESPONDANT DEFENSE :
Jean -Claude DENIZART.*

Les commissions seront définies lors du prochain conseil.....



DIX-HUIT LOGIS ILLUMINES RECOMPENSES

Le jury composé de Jean-Claude DENIZART, Monique LOZE, Sabine BUSIN et Lionel BAS, avait invité mercredi 12 février 2014 en mairie de Fayet les 18 lauréats du concours des maisons illuminées.

Les Fayellois redoublent chaque année d'efforts et attirent bon nombre de badauds, avides de découvrir leurs créations ; illuminations, décorations, automates, manèges, beaucoup de travail pour le plaisir de tous.

Des coffrets cadeaux, des places de spectacles, des repas et des paniers gourmands ont été offerts aux 18 participants classés.

Le palmarès est le suivant:

Prix d'excellence ;

*Mr et Mme ZIELENIEWICZ - GIOVANNINI,
3, étoiles :*

*Mr et Mme SCHREINER, Mr et Mme LOISEL, Mr et Mme PENET,
2, étoiles :*

*Mr et Mme GULCZYNSKI, Mr et Mme DAUMONT, Mr et Mme PIERRON,
1 étoile :*

*Mr et Mme MENNECHET, Mr et Mme LAMELOISE, Mr et Mme LERALLEC,
Mr et Mme SANDRAS, Mr et Mme TERRA - DUBOIS.*

Encouragements :

*Mr et Mme ECKOUT, Mr et Mme FORET - OBLET, Mr et Mme GOSSE, Mr et
Mme PUCHE.*

LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL



LA SECTION DU PRÉSIDENT Michel PATTE A ÉTÉ CHOISIE.

Avant d'ouvrir les travaux de l'assemblée générale mardi 28 janvier, Michel Patte, le président de la section intercantonale des Acpg- Catm- Toe et veuves de l'Aisne (Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie - Tunisie - Maroc, Territoire des opérations extérieures) a fait observer une minute de silence en mémoire de 3 adhérents disparus, René Eloire, Maurice Douay et Jean Michel Cucq.

La présence du président du conseil départemental Jean Pierre Moreira a permis de confirmer la lourde tâche qui a échu à la section locale, soit l'organisation du congrès départemental le 6 avril. Plus de 250 personnes seront attendues ce jour là.

Un appel aux bénévoles a déjà été lancé pour la préparation de ce grand rendez vous. Le secrétaire Jean Pierre Lherminier a fait état de 35 sorties et réunions durant l'année écoulée pour le comité directeur et plus encore pour les 3 porte-drapeaux Claude Parent, Jacques Leroy et Daniel Montfront. << Nos porte- drapeaux assurent par exemple non une mais 3 cérémonies patriotiques à chaque date officielle puisque nous couvrons Fayet, Holnon et Francilly- Selency >>.

Le trésorier Michel Cazé a fait état d'une trésorerie en bonne santé avec 59 adhérents cotisants.

Le président Michel Patte aimerait qu'un effort sur le recrutement soit fait, notamment parmi les jeunes, enfants et petits- enfants d'anciens combattants.

Par ailleurs, un appel a été lancé pour trouver un porte - drapeau pour remplacer Jean Villain, titulaire du drapeau de saint Quentin.

Saint Quentin Conseil d'Agglomération élections du 11 avril 2014

Les représentants communautaires soit 46 conseillers dont 22 conseillers de St-Quentin, 4 de gauchy, 2 pour Harby et Homblières et 1 pour les autres communes se sont retrouvés salle du conseil de Saint-Quentin pour l'élection du président et des 13 vice-présidents



SALLE DU CONSEIL



Xavier Bertrand Président



Guy Dambre 1er Vice-Président

ÉLECTIONS *INFO C/PICARD*

Les 13 vice-présidents

Guy Dambre, le maire de Fayet, a été élu premier vice-président de la communauté d'agglomération. Jean-Marc Weber, maire de Gauchy, est élu deuxième vice-président chargé des actions de promotion du territoire. Claude Vasset, maire d'Essigny-le-Petit, est le 3e vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement. Colette Bleriot, conseillère municipale, 4e vice-président chargé des relations intercommunales. Agnes Potel, conseillère municipale, 5e vice-président chargé du développement durable. Frédérique Macarez, adjointe au maire, 6e vice-président chargé de développement des actions d'intérêt communautaire et de la promotion du numérique. Paul Gironde, conseiller municipal, 7e vice-président chargé de l'insertion et de l'emploi. Jérôme Leclercq, maire de Fieulaine, 8e vice-président chargé de l'assainissement en milieu rural. Jean-Michel Bertonnet, adjoint à Gauchy, 9e vice-président chargé de la gestion et de l'entretien du patrimoine communautaire. Denise Lefebvre, conseillère municipale, 10e vice-président chargé du patrimoine naturel. Jean-Marc Bertrand, maire de Grugies, 11e vice-président chargé de la collecte et du traitement des déchets ménagers. Freddy Grzeziczak, adjoint au maire, 12e vice-président chargé de l'habitat. Gilles Gillet, conseiller municipal, 13e vice-président chargé du déplacement et des transports.

Clôture de l'Assemblée Générale des Retraités de la Gendarmerie



Les retraités de la gendarmerie ont clôturé leur assemblée générale à Fayet. Reçues par Monsieur le maire Guy Dambre, toutes les personnalités se sont rassemblées au monument aux morts" recueillement et dépôt de gerbe".



Retraités et épouses se sont retrouvés à la salle polyvalente, après le discours de monsieur le maire, un repas de clôture a rassemblé cette grande famille.

Amicale de Fayet soirée du nouvel an 2014



Suite à un problème de développement des images, du dernier Echo de Fayet, concernant les organisateurs de la soirée du nouvel an 2014. Messieurs, Pascal BUSIN, Fabrice CARME, et Pierre DELACROIX ont assuré la réussite de cette Saint sylvestre avec l'aide des membres de l'Amicale



Soixante porte-drapeaux et deux cent cinquante anciens combattants



Les Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc-T.O.E et Veuves de l'Aisne ont tenu leur congrès départemental dimanche 6 avril 2014 à l'espace Charles Poëtte à Holnon.

Près de 250 adhérents ont suivi les travaux dirigés par le président Jean-Pierre Moreira ,l'association départementale (AD) compte 2830 adhérents ,2212 actifs et 617 veuves .

Jean-Pierre Moreira a précisé que l'AD s'associerait aux commémorations du centenaire de la grande guerre par le biais de ses porte-drapeaux.

Pour le 8 mai 2014 , un message de l'union Française des associations de combattants et victimes de guerre a été préparé en vue d'une lecture devant les monuments aux morts par un enfant.

Après la remise du mérite fédéral à plusieurs adhérents , un cortège s'est dirigé vers le monument aux morts pour un dépôt de gerbes.

Représentant les communes de Francilly-Selency le maire Daniel Denivet ,Fayet l'adjoint Lionel Bas , Michel Patte président de l'UNC des trois villages a reçu de Jean-Marc Lemaire "maire d'Holnon" la médaille de la ville .

Le 14 février 2014
PESENTI Eric à épousé HENRI Estelle



Monsieur le Maire Guy DAMBRE avait légué ses pouvoirs à Danielle PESENTI sa première Adjointe.

Ce fut avec émotion que Danielle a reçu les consentements mutuels de son fils Eric , technicien atelier informatique , et de sa belle fille Estelle assistante de direction et de scolarité.

Nous leur souhaitons tous nos voeux de bonheur

Danielle PESENTI a célébré son dernier mariage, elle ne se représente pas, après 5 mandats , pour 31 ans au service de la commune.

TIR à L'ARC SUIVÉ



Une démonstration de tir à l'arc a eu lieu le samedi 12 avril 2014 au terrain de foot, elle a rassemblé une trentaine de Fayellois .

Le professionnel monsieur Jean-Pierre PETIT a initié les personnes présentes à sont art.

Le président de l'amicale René Lefèvre a fait l'acquisition de plusieurs équipements et enregistré les premiers adhérents.

Il est prévu de faire l'installation définitive du stand de tir dans l'enceinte de l'ancien château d'eau pour plusieurs raisons, dont la plus importante: la sécurité.

L'amicale dispose d'une assurance mais, il est souhaitable de prendre une licence auprès de la fédération.

Les personnes désireuses de participer peuvent s'inscrire auprès de René Lefèvre au 06/86/88/97/70 : les jours et horaires seront déterminés en fonction des disponibilités de Jean -Pierre PETIT.

*Les cotisations ont été fixées pour l'année :
20 € pour les jeunes jusque 12 ans ;
35 € pour les autres*

*Amicale
de FAYET*

L'AMICALE VOUS PROPOSE :
deux nouvelles activités



TIR A L'ARC

Cours sous la direction d'un professionnel



Devenez le Robin des Bois de la légende



COURS D'INFORMATIQUE

Salle Polyvalente



Cours sous la direction de Marc BLASSIAU

INSCRIPTION et conditions :

Contactez le président de l'Amicale, René LEFEVRE,
Au 06/86/88/97/70

FÊTE DES MÈRES

LE 25 MAI 2014

Fête des mères : grands préparatifs !!...



*Elle était seule dans le jardin
Attendant que je lui tende la main
Elle était si belle entre mes doigts
Que je l'ai cueillie pour toi
Je lui ai donné un petit baiser
En gage de mon amitié
Après l'avoir posée sur mon coeur
je t'offre cette jolie fleur.*



la fête
des
voisins

Le vendredi 23 mai 2014

Une occasion de nouer ou renouer le contact avec ceux qui partagent votre village: vos voisins.

Connaître son voisin incite à le respecter d'avantage.



Pizza ch'ti

Préparation : 30 minutes • Repos : 1 heure • Cuisson : 30 minutes • Difficulté : ★ Budget : ★

Pour 4 personnes

Pour la pâte à pizza

- 300 g de farine
- 1 cuil. à café de sel
- 1 cuil. à café de levure boulangère déshydratée
- 1 cuil. à soupe d'huile d'olive

Pour la garniture

- 1 oignon
- 20 g de margarine
- 10 cl de coulis de tomates
- 50 g de fromage râpé
- 50 g de lardons allumettes fumés
- 3 champignons de Paris
- 150 g de maroilles
- 1 cuil. à café d'origan déshydraté

Faites un puit avec la farine, ajoutez au centre le sel, la levure, l'huile puis 20 cl d'eau. Pétrissez jusqu'à obtenir une boule de pâte homogène et souple. Laissez reposer 1 heure recouvert d'un torchon, dans un endroit tempéré à l'abri des courants d'air, pour que la pâte double de volume.

Épluchez et émincez l'oignon, mettez-le à suer dans une poêle avec la margarine, sans le faire colorer, pendant 10 minutes. Salez puis laissez refroidir.

Étalez la pâte très finement sur une plaque de cuisson légèrement farinée, étalez le coulis de tomates, répartissez le fromage râpé, l'oignon, les lardons, les champignons émincés puis le maroilles coupé en lamelles. Saupoudrez d'origan.

Mettez dans le four à 240 °C (th. 8) jusqu'à ce que la pâte soit cuite, ce qui prend de 15 à 20 minutes. Servez-la aussitôt ou dégustez-la froide.



Côtes de veau gratinées au maroilles et aux pommes

Préparation : 25 minutes • Cuisson : 20 minutes • Difficulté : ★ Budget : ★★

Pour 4 personnes

- 10 g de margarine
- 4 côtes de veau (épaisses)
- 12 cl de crème liquide entière
- 120 g de maroilles
- 2 pommes
- Sel et poivre

Faites fondre la margarine dans une sauteuse, mettez les côtes de veau à dorer 2 minutes sur chaque face puis placez-les dans un plat allant au four. Salez et poivrez.

Nappez la viande de crème puis répartissez le fromage coupé en dés.

Épluchez et coupez les pommes en gros quartiers. Faites-les dorer sur les 2 faces dans la poêle qui a servi pour la cuisson de la viande.

Placez les pommes dans le plat avec la viande et mettez le plat au four 15 minutes à 180 °C (th. 6).

TRAVAUX DE JARDINAGE DE MAI

ARBRES & ARBUSTES

Taillez les haies de conifères.

Il est encore temps de planter les arbustes d'ornement cultivés en conteneur. Veillez cependant à les arroser copieusement pendant l'été: ils n'auront pas eu le temps, en effet, de développer assez leurs racines avant la sécheresse.

Taillez les lilas et les arbustes à floraison printanière, dès les dernières fleurs fanées (groseiller à fleurs, forsythia...).

Éliminez les rejets de lilas et les fleurs fanées.

Traitez régulièrement contre les aleurodes (minuscules mouches blanches) qui sévissent en serre et véranda.

Prélevez des tiges vertes sur les hortensias pour en faire des boutures.

ROSIERS

On entre dans la grande période de floraison. Eboutonnez ceux à grandes fleurs. Palissez les grimpants. Supprimez les gourmands qui poussent à la base des pieds, en les arrachant s'ils sont assez jeunes. Sinon, taillez le plus bas possible.

Si vous avez constaté l'an dernier des problèmes d'oïdium, n'hésitez pas à pratiquer un traitement préventif à base de soufre avant les grandes chaleurs. Épargnez les fleurs!

Surveillez l'apparition des pucerons et traitez à la première alerte.

Paillez au sol à leur pied pour freiner l'apparition de mauvaises herbes; de simples déchets de tonte suffisent.

Arrosez généreusement les sujets récemment plantés.

>> tous les conseils de printemps pour les rosiers

>> les plus fréquentes maladies du rosier et leurs traitements

PELOUSE

Apportez un engrais gazon sur la pelouse humide. Roulez.

En fin de mois, commencez les arrosages si nécessaire. Veillez à ne pas régler votre tondeuse trop bas: cela compromet le maintien d'une atmosphère humide.

Il est **trop tard pour semer**, le gazon n'aurait pas le temps de raciner convenablement avant les chaleurs de l'été.

Tondre régulièrement les pelouses installées.



FLEURS

Semis

Toutes les fleurs d'été en pleine terre dans les massifs: cosmos, toumesol, scabieuses, eschscholtzia... Juste avant de semer, pensez à épandre une fine couche d'un mélange de terreau et de compost.

Les primevères sont semées en godets et laissées à l'ombre, à température modérée, le temps que la levée soit complète. Il faut alors les placer au soleil.

Plantation

Géraniums, annuelles en massifs (cosmos, soucis, pourpier, nigelles, capucines,...), derniers glaiéuls et autres bulbes d'été (dahlias, cannas, crocosmias...).

Plantez oeillets d'Inde, zinnia et sauges en bordure.

C'est la bonne époque pour acheter en godets.

Entretien

Coupez les tiges florales des iris, comme celles des narcisses et tulipes si ce n'est déjà fait. En revanche, laissez le feuillage sécher naturellement.

Attachez les plantes grimpantes au fur et à mesure de leur développement.

Traitez les roses-trémières contre la rouille.

Plantez en pleine terre bégonia, géranium, pétunia, impatiens...

FENETRES et BALCONS

Plantez fleurs annuelles et géraniums dans les jardinières.

Semez des grimpantes (capucine, ipomée, pois de senteur, ...) en place sur le balcon pour garnir les rambardes.

Mettez en place une couche d'écorces de pin (paillage), utile en cas de chaleur pour limiter l'évaporation.

Variez les plaisirs! Pourquoi pas des aromatiques ou même un piéd de lavande pour enrichir une jardinière au soleil?

Par temps chaud, apportez chaque soir environ 1l d'eau pour chaque grande jardinière.

Mettez en place un arrosage automatique goutte à goutte: économie d'eau, gain de temps, plantes au mieux.

Sortez cactées et plantes grasses, qui apprécient de passer l'été dehors.



FRUITS et VERGER

SUITE JARDIN DE MAI

Entretien

Eclaircissez les arbres présentant une production trop abondante.

Arrosez régulièrement les sujets plantés cet hiver et l'an passé. Paillez les fraisiers pour maintenir l'humidité du sol.

C'est le moment de disposer des bandes gluantes autour du tronc des arbres fruitiers pour empêcher la montée des larves et des insectes, souvent véhiculés par les fourmis.

Ebourgeonnez la vigne.

Traitements

Pulvérisez de la bouillie bordelaise sur le framboisier pour éviter la maladie du dessèchement des rameaux.

Traitez les arbres avec un produit total. Les arbres à noyaux (pêcher, brugnonnier) peuvent être atteints par la cloque du pêcher : un traitement rapide à base de thirame peut encore éviter trop de dégâts; l'idéal étant de pratiquer en préventif un traitement avec un fongicide...

Pulvérisez un fongicide anti-oïdium et un produit anti-tavelure sur les pommiers et les poiriers.

Luttez contre les pucerons agglomérés en colonies sur les jeunes pousses de cerisiers, groseilliers, pommiers...

Traitez la vigne contre l'oïdium et le mildiou avec de la bouillie bordelaise.

Traitez au soufre vigne et groseilliers.



LEGUMES

Semis

Carottes, ciboulette, navets, potirons. Courges en godets, que vous planterez à la fin du mois. Choux rouge, pour une mise en place fin juin; brocolis de mai à juin. Haricots, de préférence dans des godets en tourbe.

Moins courant, pourquoi ne pas essayer le fenouil? Il pousse en plein soleil, dans un sol riche, et exige peu de soin. Les graines seront semées directement en place.

Semez le persil en pleine terre dans un sol de préférence riche et frais.

Échelonnez sur quelques semaines vos semis de laitue en pleine terre pour prolonger votre récolte.

Semez en pleine terre melons et autres cucurbitacées.

Arrosez vos semis et plantations au purin d'orties.

Eclaircissez les légumes semés à la volée pour que les plantes ne se concurrencent pas.

Plantation

Vos jeunes plants de tomates peuvent maintenant être placés en pleine terre.

Les haricots semés en début de mois peuvent être mis en terre 2 semaines plus tard, lorsque les racines commencent à percer les flancs des godets.

Plantez dans un endroit ensoleillé et dans une terre enrichie (compost ou fumier) courgettes, potirons et pâtissons. Arrosez généreusement en évitant le feuillage sous peine d'oïdium.

Récolte

Choux vert, laitue, navets, radis, sauge, asperge.

PLANTES D'INTERIEUR

Rempotez toutes les plantes récemment achetées. Rappelez-vous : seuls les pots en terre cuite permettent une respiration convenables des mottes!

Nettoyez régulièrement les feuilles vernissées des plantes d'appartement (caoutchouc, ficus...).

Apportez régulièrement de l'engrais, et surfacez les plantes d'intérieur trop imposantes pour être repotées (caoutchouc, schefflera, yucca, ficus benamina).

Pulvérisez chaque jour un peu d'eau non calcaire sur les feuillages afin de contrer la sécheresse de l'air.

TRAVAUX DIVERS

Multiplication

Bouturez les plantes d'intérieur ainsi que l'hortensia (au chaud et à l'humidité).

Entretien, récolte

Coupez les tiges des tulipes défileurées, qui épuiseront les bulbes. En revanche, maintenez les feuilles, qui permettent aux bulbes de reconstituer leurs réserves.

Plantez les nénuphars; divisez les touffes des grosses plantes marécageuses.

Fabriquez le compost. Pensez à arroser celui-ci en cas de chaleur prolongée.

Nettoyez la rocaille : ôtez les mauvaises herbes, griffez le sol autour des plantes et épandez des graviers qui évitent le risque de pourriture, toujours à craindre par temps pluvieux.

Désherbez régulièrement : pour l'esthétique, et parce que les "mauvaises herbes" disputent les ressources du sol à ce que vous avez planté!

Autres

Vous pouvez commencer la mise en place d'une installation de micro-arrosage dans vos massifs ou sur votre terrasse. En juin les plantes seront développées; il sera trop tard...

Sortez à la mi-mai, lorsque les Saints de glace seront passés, vos plantes gélives en pots (lantana, pélagoniums, datura et autre laurier rose).

Apportez de l'engrais toutes les 2 semaines à vos bonsaïs.

Réduisez puis cessez complètement l'arrosage de l'amarillis d'appartement (Hippeastrum) après sa floraison, afin que ses feuilles sèchent.



JARDIN DE JUIN

ARBRES & ARBUSTES

Taillez les arbustes déflorisés. Désherbez au pied pour éviter la concurrence de l'herbe (choisissez pour cela un jour où la terre est détrempée).

Douchez les sujets plantés dans l'année.

Paillez le pied des arbustes pour limiter les arrosages.

Si vous ne l'avez pas fait avant sa floraison, vous pouvez tailler la glycine.

Arrosez régulièrement vos arbustes à floraison estivale, notamment ceux conduits en pots sur terrasses et balcons.

Bouturez les berbérís à feuillage caduc (épine vinette, ou *berberis thunbergii*).

Ramassez les fleurs de tilleul; à faire sécher pour vos infusions.

Faites des boutures de laurier rose.



ROSIERS

Enlevez les roses fanées : cela favorise la floraison des remontants.

Traitez contre les pucerons.

Paillez le sol (ce qui limitera l'évaporation lors des fortes chaleurs). Arrosez au pied.

Marcotez les rosiers sarmenteux. Ceux à petites fleurs ne refloweront pas: vous pouvez donc les tailler sans crainte.

Associez clématite et les rosier grimpant pour un mariage de fleurs réussi !

PELOUSE

Tondez une fois par semaine (surtout en période d'alternance pluie-chaleur).

Epandez un engrais azoté (indice N de NPK élevé).



FENETRES & BALCONS

Mettez sur le balcon les plantes méditerranéennes. Pensez à arroser bacs et jardinières dès que le soleil persiste.

Pincez les géraniums lierre pour favoriser la ramification.

Un rosier sur votre balcon, c'est possible !

Une composition pour l'été : géranium-convolvulus.

FLEURS

Semis

Vivaces, annuelles rustiques: clarkias, cosmos, soucis.

Les capucines annuelles sont normalement semées en place fin-avril, début mai, mais les retardataires peuvent encore le faire en juin.

Plantation

Colchiques, crocus d'automne et annuelles tardives.

Mettez en place les aquatiques (nénuphars, lotus, iris aquatique...)

Une vivace pour un coin d'ombre ? Découvrez les hostas !

Entretien

Supprimez le feuillage jauni et desséché des bulbes de printemps, puis rangez-les à l'abri et au sec, jusqu'à leur remise en terre l'an prochain.

Occupez-vous des iris fanés.



SUITE MOIS DE JUIN



FRUITS & VERGER

Entretien

Il convient dès à présent de pratiquer l'éclaircissage, c'est à dire enlever les fruits en surnombre. Cette opération "fend le coeur", mais gardez à l'esprit qu'un arbre trop faible pour assumer une abondante récolte peut en mourir. En outre, les fruits restant seront de meilleur taille... La nécessité d'y procéder s'étudiera en début de mois, après l'éclaircissage naturel pendant lequel l'excédent de fruits tombe normalement tout seul.

Si vos arbres s'ornent de nombreux rameaux herbacés, dont la vigueur risque d'épuiser les ressources de l'arbre, n'hésitez pas à pratiquer le pincement. Cette opération consiste à tailler les rameaux en question à 5-6 feuilles, de manière à refouler la sève vers le bas.

Protégez la récolte au verger en installant des pièges pour les parasites volants (carpocapse...).

Récolte

Abricots précoces, cerises, framboises et toujours des fraises.

LEGUMES

Semis

Concombres, endives, pissenlit, persil. Semez aussi les cornichons, en pleine terre pendant une période chaude. Leur rendement est élevé, et vous récolterez fin août / début septembre.

Semez dès à présent les carottes d'hiver.

Plantation

Mettez en terre les courges que vous avez conduit en godet le mois dernier.

Plantation des poireaux.

Choisissez bien vos plants de tomate.

Récolte

Carottes, choux verts, pois, laitue, persil.

Ne récoltez pas les dernières asperges; laissez-les se développer sur place.

Entretien

Taillez les melons à deux feuilles.

Ebourgeonnez les tomates pour favoriser la mise à fruits; taillez au dessus du 5ème bouquet de fruits.

>> tous les travaux au potager en juin



PLANTES D'INTERIEUR

Bouturez le sanseveria, en coupant dans ses longues tiges vertes et jaune des morceaux de 10 cm, que vous planterez dans un pot simplement garni de sable.

Sortez les espèces les moins fragiles. Attention! n'exposez pas directement en plein soleil une plante qui vient de passer l'hiver en appartement. Commencez progressivement, par temps couvert. Fertilisez.

Faites des apports d'engrais soluble.

Faites des boutures de pothos.

Surveillez vos plantes grasses.

Fertilisez le medinilla pour le faire refleurir.



TRAVAUX DIVERS

Multiplication

Marcotez glycine et noisetier. Bouturez les hydrangeas (hortensias), la clématite, les céanothes et les escalonias en climat océanique. Divisez le thym et la menthe.

Entretien, récolte

Un bon arrosage une fois par semaine est préférable à une succession de petits apports quotidiens, car il favorise un bon enracinement des plantes. Arroser trop en surface favorise le développement des racines en surface, d'où une fragilisation excessive de vos plantes lors des sécheresses passagères.

Nettoyez le jardin en profondeur.

Surveillez l'arrosage des cultures, et évitez de mouiller le feuillage pour prévenir l'oidium.



ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
1 Rue de Saint Quentin
02100 FAYET
Tél : 03.23.62.68.41
Messagerie : ecole.fayet@ac-amiens.fr



INSCRIPTIONS RENTREE DE SEPTEMBRE 2014

Les inscriptions des nouveaux élèves nés en 2011 auront lieu à l'école :

- ✓ Mardi 6 mai de 16h30 à 18h00

Vous munir :

- ✓ Du livret de famille
- ✓ D'un justificatif de domicile
- ✓ Du carnet de santé attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique.

En raison des effectifs conséquents à la rentrée 2014, dans un premier temps seuls les enfants résidant de manière effective à Fayet seront inscrits, selon la liste établie en Mairie.

Ce n'est donc ni le lieu d'exercice professionnel ni le domicile des nourrices (grands-parents, nourrices agréées...) qui détermine le secteur de scolarisation.

Si vous souhaitez que votre enfant soit scolarisé vous avez la possibilité de demander une dérogation (formulaire à demander à la Mairie de votre domicile).

Votre demande sera classée en fonction des motifs évoqués et examinée en fonction des capacités d'accueil.

Le Directeur
Pascal LEGRAND

INFORMATIONS

DISTRIBUTION DES COLIS AUX ANCIENS

A l'occasion de la fête de Pâques, la distribution des colis aux Aînés, aura lieu le SAMEDI 19 AVRIL 2014 le matin à partir de 9 heures.

Cérémonies aux Monuments aux morts.

Cérémonie Commémorative de l'Armistice du 8 mai 1945, fin de la guerre en Europe.

FAYET dépôt de gerbes au monument à 9 heures 45

Puis rendez-vous dans la commune de Francilly-selency à 10 heures 30

Appel du 18 juin 1940 : l'appel à la résistance du Général de Gaulle.

FAYET:

Rassemblement de la municipalité, du Conseil Municipal, des Personnalités et des Anciens Combattants.

A 18 heures place du monument aux morts dépôt de gerbes.
Vin d'honneur offert par la municipalité.

Elections européennes 2014

Dimanche 25 mai 2014

Les prochaines élections européennes auront lieu le 25 mai 2014 en France, 500 millions d'Européens sont appelés à choisir les 751 représentants qui siègeront au Parlement européen pour les cinq prochaines années.

Qui vote aux élections européennes ?

Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.

Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur Etat d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter

FAYET Propre et Calme

Afin de préserver la qualité de notre cadre de vie, merci de garder vos trottoirs propres. Nous vous rappelons que chaque propriétaire est responsable de son trottoir et doit l'entretenir.

Evitez également de jeter papiers ou mégots par terre.

*Les propriétaires de chiens sont invités à ramasser,
les déjections de leurs animaux.*

Plusieurs fois rappelées, ces remarques sont respectées par quelques uns, pour les autres merci de faire l'effort de respecter ces consignes.

De nouveau quelques conseils pour améliorer le confort de tous.

Evitez de tondre le dimanche et aux moments des repas.

Le feu de détritrus est interdit, vous pouvez emmener la plupart de vos déchets dans les déchetteries de la Communauté d'agglomération d'ici la plus proche (Ducamp).

Ne vous garez pas sur les trottoirs ,ils sont réservés aux piétons et les voitures d'enfants, ainsi que sur les pelouses, c e l a provoque des excavations (qui sont gênantes pour les employés communaux lors des tontes).

Maison Médicale de Garde **URGEF**



Les médecins généralistes de garde

vous accueillent les samedis de 12h15 à 20h00

les dimanches et jours fériés de 9h00 à 20h00

au sein du Centre Hospitalier

1, avenue Michel de l'Hospital à SAINT-QUENTIN

sur rendez-vous au : 03 23 65 16 33 ou le 15

Une permanence des kinésithérapeutes est également assurée les week-ends et les jours fériés dans le cadre du réseau bronchiolite picard, également sur rendez-vous au : 03 23 65 16 33

Un parking gratuit est disponible à proximité de la maison médicale, dans l'enceinte de l'hospital. Adressez-vous à la loge du gardien à votre arrivée.

**MMG
URGEF**



www.saint-quentin.fr



SAINT-QUENTIN

COURRIER PICARD SAMEDI 15 MARS 2014

FAYET

Le futur magasin de bricolage en phase de construction

Le chantier de Bricoman, situé dans la zone commerciale du Forum de Picardie, vient de démarrer. Sa fin est programmée en novembre.

Les arbres sont à terre. Terrassés. Les travaux de Bricoman ont débuté. Ce magasin de bricolage s'implante en effet dans la zone commerciale du Forum de Picardie. Plus précisément à côté du Babou de Fayet. « Nous sommes à la phase de terrassement », confirme un ouvrier, vendredi 14 mars. C'est l'entreprise Eiffage de Montescourt-Lizetolles qui a obtenu le marché et qui s'occupe de cette construction. Les machines de chantier sont à pied d'œuvre depuis une semaine sur les 10 000 mètres carrés de la zone consacrée.

Comme nous l'indiquions dans nos colonnes en janvier, l'entreprise EM2C a été désignée comme contractant général. Le futur magasin Bricoman de Fayet sera constitué d'une surface de vente de 7700 m², dont 3600m² de bâti extérieur. Ce magasin sera également équipé d'un service drive en complément de son site internet.



Les travaux de terrassement ont débuté depuis une semaine.

50 personnes, recrutées pour la majorité localement devraient être embauchées en CDI lors de l'ouverture du futur magasin Bricoman, actuellement en chantier dans la zone de Fayet

50 emplois sur le chantier

Il a fallu attendre l'ensemble des autorisations commerciales et de construction et l'achat finalisé du terrain pour que la décision soit prise en début d'année de débiter les travaux. C'est désormais chose faite. Le chantier est lancé. Il est parti pour plusieurs mois. Car selon le calendrier établi, le magasin devrait ouvrir en novembre.

N. N.

HOLNON

Jeudi 5 MARS 2014

Le crématorium est ouvert

Trois crémations sont programmées aujourd'hui, jour d'ouverture du premier crématorium du département. Les professionnels en ont déjà pris possession.

En attendant l'ouverture au public et ses trois premières crémations, aujourd'hui, jeudi 6 mars, le crématorium holnonnais a ouvert ses portes aux professionnels mardi. Accueillis par la responsable du site, Elisabeth Krebs, et la maîtresse de cérémonie récemment embauchée, Emilie Sarrazin, les visiteurs ont découvert en avant-première le premier crématorium de l'Aisne, la Somme en comptant deux (à Amiens, créée en 1973, et à Abbeville en 2003) et l'Oise également (à Beauvais, en 1991 et à Méru, en 2005). « Nous pouvons procéder à cinq crémations par jour à partir de 8 heures, par créneau de 2 heures jusqu'à 16 heures. Nous avons créé un emploi et bientôt un second », précise Elisabeth Krebs.

« La proximité va nous faire du bien »

Créée en 1995 pour répondre aux nouveaux enjeux des collectivités en matière de services publics, la société Atrium a investi 1,8 million d'euros dans ce projet, répondant aux normes environnementales en matière de rejet de fumée. « Seule de la vapeur d'eau est rejetée dans l'air. Si le contenu de la salle du four a coûté 600 000€, 200 000€ ont été consacrés aux filtres ».

Du côté des professionnels des pompes funèbres, les avis étaient unanimes : « Outre la qualité des installations, c'est surtout la proximité qui va nous faire du bien. Avec



Les professionnels des pompes funèbres ont été reçus mardi, deux jours avant l'ouverture au public.

des délais de route maintenant raccourcis, tout le monde est gagnant. Nous allons pouvoir dégager du temps pour nos ouvriers. Les usagers seront aussi gagnants en coût de transport et de distance. » Si tout est opérationnel pour la crémation et l'accueil des familles, il reste quelques finitions. « Nous atten-

dons le printemps pour engazonner et finir de végétaliser les abords. À l'intérieur, seuls quelques éléments de décorations sont à installer », expliquait la chargée de communication Rachel Righi.

Les tarifs 2014 du crématorium sont les suivants : 706€ pour un adulte, 353€ pour les enfants de 1

à 12 ans, gratuit pour les moins de 1 an et les personnes indigentes.

De notre correspondant MICHEL LOUJOS

► Crématorium d'Holnon, route d'Atilly. Tél. 03 23 64 00 68 ; courriel : crematorium.holnon@saurc.fr.

L'EXPERT

ROLAND DELVALLEZ, président des Crémattistes de l'Aisne

« Le besoin devenait urgent »

« Je suis admiratif et reconnaissant envers Holnon et ses deux maires successifs impliqués dans le projet, Jean Delépine et Jean Marc Lemaire. Pour mémoire, le 1^{er} appel d'offres avait été lancé par Holnon en 2006. Si nous nous attendions à ce qu'une grande ville comme Saint-Quentin, Laon ou Soissons s'intéresse un jour au projet de crématorium, il a fallu que ce soit une petite commune de moins de 1500 habitants qui ficelle et conclut ce gros projet. Selon le Credo, au vu des contrats obsèques à venir, 1 français sur 2 désire se faire incinérer, ils sont 35% actuellement. Le besoin était urgent. 1527 crémations ont eu lieu en 2011. Si nous rapportons ces chiffres au bassin de population d'Holnon, ce sont 786 crémations au minimum. Si la loi du 19 décembre 2008 impose un espace de dispersion aux communes de plus de 2000 habitants, je constate avec plaisir que la plupart des petites communes de l'arrondissement possèdent déjà columbarium et jardin du souvenir. »



Cher Christian,

Aujourd'hui est un grand jour, nous sommes tous réunis pour fêter ton départ en retraite. J'ai tenu à ce que cette soirée soit une réussite pour que tu ne l'oublie jamais.

Enfant de Fayet, tu es né le 22 février 1953 au sein d'une famille respectée et respectable. Je pense à tes parents.

Tu as fait tes études primaires à Fayet sous l'égide de Monsieur Michel HENROTTE, bon élève tu as été. Ensuite tu es rentré au lycée Colard Noël pour passer un CAP de Chaudronnier et puis en 1959 tu as été embauché chez EGEA (Chamerie) où tu as pu mettre en exercice le métier que tu as appris, c'est-à-dire fabriquer des armoires qui seront destinées à contenir des coffrets électriques.

En 1989, tu as été élu conseiller municipal de Fayet sur ma liste.

Entre temps, un poste d'Agent Technique d'Espace Vert s'est libéré à Fayet en 1991. A cette époque l'agent de la commune n'était autre que Gilbert POURPLANCHE, ton oncle, qui faisait valoir ses droits à la retraite. C'est un poste qui semble t'intéresser, je t'ai donc embauché. Mais pour que tu intègres la mairie en tant qu'agent, tu as dû démissionner de l'entreprise qui t'employait et du conseil municipal de Fayet, car ta fonction de conseiller n'était pas compatible avec la fonction d'agent communal.

Voilà comment tu as intégré la mairie.

Tout s'est bien passé, ton investissement auprès de la commune fut parfait. Tu avais pris ta fonction avec beaucoup d'intérêt et de sérieux, ce qui a permis à la commune de se voir attribuer une troisième fleur, c'était le bonheur.

Mais la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille, car tu as subi un moment difficile. Atteint d'un cancer que tu as combattu, avec force et ténacité. Ce qui t'a permis de reprendre le travail dès la guérison et de continuer à t'occuper de notre chère commune, comme tu le faisais avant.

Nous sommes ainsi tous présents ce soir, pour te témoigner toute notre reconnaissance pour ces 23 années de service rendu à notre collectivité.

Toutes ces années à prendre soin des espaces verts pour embellir l'image du village et à préparer les moments de rassemblement communal comme les Cérémonies patriotiques, 14 juillet, Fête Communale, Repas des anciens...

Je sais que ce moment était sereinement attendu et que tu auras dorénavant tout le loisir à te consacrer à tes occupations préférées.

Nous sommes tous conscients que la retraite est un nouveau départ dans la vie. Je te souhaite donc un bon départ dans cette nouvelle vie.

Sache Christian que l'ensemble des élus et des personnes ici présentes se joignent à moi pour te souhaiter beaucoup de bonheur à tous les deux.

J'ai le plaisir de te remettre quelques présents offerts par la commune, le conseil municipal, les membres du CCAS, l'amicale de Fayet, le personnel communal que tu partageras avec ton épouse.

Je te remets donc la participation pour la commune, le conseil municipal, les membres du CCAS, l'amicale de Fayet, le personnel communal ainsi que le personnel de la ferme.

La commune t'offre également :

- 1 repas spectacle au petit Baïter
- 1 action de pêche dans les étangs du Vermendois
- 1 bouquet pour ton épouse

Bonne retraite !

Maintenant nous allons nous retrouver autour du verre de l'amitié, que la commune a souhaité organiser en ton honneur.

DEPART à la RETRAITE de Christian POURPLANCHE



C'est avec de nombreux Fayellois que notre ami Christian Pourplanche a fêté son départ à la retraite après 23 ans de bons services au sein de la commune. Apprécié de tous nous lui souhaitons une excellente retraite.

PAS D'HEURE

RETRAITE

PAS DE TELEPHONE



17 04 2014

Le Théâtre du Grim' Loup

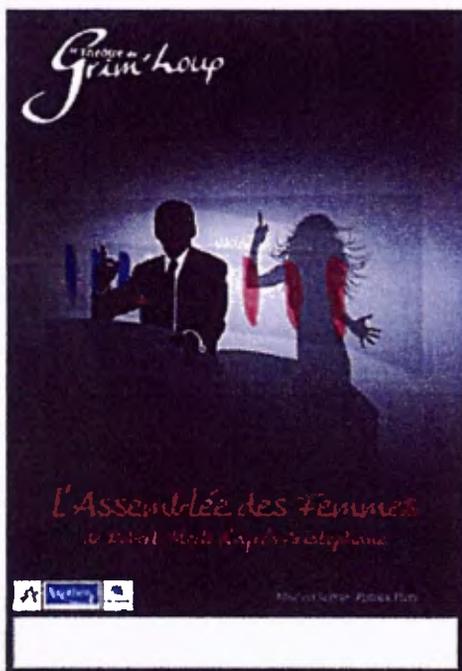
FAYET SALLE POLYVALENTE

Le 17 Mai 2014 à 20 heures 30

Le Théâtre du Grim' Loup présente

L'Assemblée des Femmes

de Robert Merle d'après Aristophane



Robert Merle, auteur de *Week-end à Zuydcoote*, paraissait particulièrement bien qualifié pour adapter Aristophane.

En intégrant à *L'Assemblée des Femmes* certaines scènes de *Lysistrata* et des *Acharniens*, il a pris de grandes libertés dans la construction de cette comédie. Il a cependant respecté les thèmes et l'inspiration du grand comique grec, retrouvé dans la transposition moderne, sa gaieté méridionale, et voilé son énorme humour sans jamais l'émasculer.

Le pouvoir donné aux femmes... il s'agissait, là, de saisir l'occasion de traiter un sujet d'actualité on ne peut plus sérieux, de manière désopilante dans une mise en scène complètement « déjantée » avec des acteurs heureux de jouer cette joyeuse farce.

Humour et plaisir sont les maîtres-mots de cette pièce en trois tableaux présentée par le Théâtre du Grim' Loup.

avril-août

Messes Paroisse Saint Quentin en Vermandois avril-août 2014

Presbytère Saint Martin; 42 rue de Picardie; 02100 SAINT-QUENTIN; Tél/Fax: 03.23.62.25.19. presbytere.st-martin@orange.fr

Date	Saint Martin	Saint Jean	Jean XXIII	Villages
13 Avril RAMEAUX	Messe(10h45)		Messe (10h45)	Holnon (9h 30)
17 Avril JEUDI SAINT			messe (19h00)	
18 Avril VENDREDI SAINT				Gricourt (19h00)
19 Avril SAMEDI SAINT	VEILLEE PASCALE BASILIQUE 21H00	VEILLEE PASCALE BASILIQUE 21H00	VEILLEE PASCALE BASILIQUE 21H00	VEILLEE PASCALE BASILIQUE 21H00
20 Avril PAQUES	Messe Familles 10h45		Messe Familles 10h45	Holnon (familles)(9h 30)
27 Avril			Canonisation Jean XXIII 10h45	Fayet (9h30)
04 Mai		Messe 10h45		Francilly 9h30
11 Mai	Messe Kms de soleil 10h45			Messe Kms de Soleil Gricourt (9h 30)
18 Mai			1ère Communion 10h45	Holnon (9h 30)
25 Mai		Messe 1ère Communion 10h45		Fayet (9h30)
29 Mai ASCENSION		Messe (10h45)		Prof foi 10h00 Holnon et Gricourt Sans eucharistie
01 Juin	Profession foi 10h45 Sans eucharistie		Messe 10h45	Francilly (9h 30)
08 Juin Pentecôte	Messe 10h45	Profession foi 10h45 Sans eucharistie		Gricourt (9h 30)
15 Juin		Messe 10h45		1ère Com 10h Holnon et Fayet
22 Juin			Messe 10h45	Fancilly (9h30)
29 Juin	Messe Souvenir 10h45			Gricourt (9h 30)
06 Juillet			messe (10h45)	
13 Juillet		messe (10h45)		
20 Juillet	messe (10h45)			
27 Juillet			messe (10h45)	
03 Août	messe (10h45)			
10 Août		messe (10h45)		
15 Août ASSOMPTION	messe (10h45)			
17 Août			messe (10h45)	
24 Août		messe (10h45)		
31 Août	messe (10h45)			